



Paris, le 29 juin 2017,

**Communiqué de mise à disposition des documents préparatoires
à l'Assemblée Générale**

La Société annonce avoir mis à disposition du public les documents préparatoires à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 20 juillet 2017, conformément aux dispositions de l'article R.225-73-1 du Code de Commerce.

Les documents préparatoires à l'Assemblée Générale peuvent être consultés sur le site internet de la Société à l'adresse <http://www.fonciere-parisnord.com> dans la rubrique "Informations réglementées" de la page "actionnariat".